

16 mai 1973



MONTATAIRE



Bulletin Municipal

MAI 1973

Il n'y a qu'une Maison du Bois

CHARPENTES PRÉTAILLÉES
CONTREPLAQUES
TOUTES TABLETTES
MOULURES
HUISSERIES
PORTES



CROISEES PREFABRIQUEES
QUINCAILLERIE DECORATIVE
PERSIENNES BOIS ET FER
VOLETS ROULANTS
PORTES ISOPLANES
TAPIS BALZAN

Dépositaire
O I M M

TOUS BOIS à la demande

Dépositaire
O I M M

CREIL

PLACE ALBERT DUGUÉ

CREIL

Tél. 455.30.89

(Près de l'Eglise)

PARKING

ENTREPRISE DE PEINTURE
ET VITRERIE

B. CHAUVEAU

16, Place Auguste Génie
60 - MONTATAIRE
Tél. 455-07-60

Droguerie - Papiers Peints

Décor - Lettres

Balatum - Capiflex

Peinture Industrielle



**BULLETIN
MUNICIPAL**
- 1973 -

MONTATAIRE

DEPARTEMENT
DE LOISE

RÉDACTION
ENCUMENTATION
DIFFUSION
MAIRIE DE MONTATAIRE

Supplément au "Travailleur
de la région Creilloise"

Nouvelle Série
N° 30 - Février 1973

Dépôt légal n° 3767 - 2^e Trim. 73

Imprimerie Laïssé
80 - Abbeville

Directeur de Publication :
H. BRUYÈRE



**AVENUE DE L'EUROPE
CENTRE - ESCALE**
SANITAIRE - CARRELAGE - CHAUFFAGE CENTRAL
Centre Commercial Crail-Nogent
Téléphones 455.14.43 - 455.06.03

SOMMAIRE

Poursuivons notre action	2-3
Les principales réalisations prévues au budget 1973.....	4-5
Un effort particulier sur la voirie.....	7
L'Eglise de Montataire.....	8
Le sport en France : nous sommes tous concernés !	9-10
Un tournant pour un nouveau visage	19
Nos Anciens et la Culture.....	21
Les classes de neige	22
Une journée à Samoëns vue par 3 enfants.....	22
La Bibliothèque Elsa Triolet aux Martinets	23
Accueil des enfants pendant les congés scolaires	25
Centre de Loisirs Municipal	27
A la Cantine	28



Notre Couverture : Classe de Neige 1973

Une Classe du Groupe Joliot-Curie



POURSUIVONS

Le 2 Mars dernier, une délégation importante du Conseil Municipal s'est rendue auprès de Monsieur le Sous-Préfet pour lui remettre les deux budgets élaborés par les élus locaux dans leur réunion du 22 Février.

L'un, ordinaire, celui qui, chaque année est déposé à la même époque et dont nous parlons longuement dans ce bulletin.

L'autre, qui tenait compte du remboursement de la T.V.A. aux collectivités locales, et du paiement par l'Etat de la totalité de la taxe dite "taxe sur les salaires". Actuellement, celles-ci ne perçoivent cette dernière que sur la base de 85 pour cent.

Nous avons expliqué dans notre dernier bulletin que ces deux mesures étaient contenues dans le Programme Commun, et qu'elles devaient être décidées tout de suite en cas de victoire de la gauche.

Pour MONTATAIRE, ces deux mesures auraient rapporté, pour cette année, 87 millions d'anciens francs.

Nous avons donc établi un complément de recettes et dépenses concernant cette somme que nous avons ventilée de la façon suivante :

1°) DEPENSES

Programme supplémentaire de voirie. 670.000 Frs
Première tranche du Centre aéré . . 200.000 Frs

2°) RECETTES

Remboursement de la T.V.A. 700.000 Frs
Taxe sur les salaires 170.000 Frs

Ainsi, nous aurions pu refaire, en plus de celles qui figurent au budget ordinaire, plusieurs rues de Montataire qui

notre action

en ont grand besoin. Nous aurions pu, d'autre part, faire démarrer notre Centre aéré, si nécessaire pour nos enfants que nous voudrions prendre la journée entière pendant les petites et grandes vacances, et aussi le mercredi.

Un scrutin antidémocratique ayant rendu la gauche minoritaire, ces mesures en faveur des Collectivités locales, et par là même de la population, ne seront pas prises de bon gré par le régime actuel, puisqu'il les refuse depuis qu'il est en place.

Nous ne renonçons pas pour autant, car aujourd'hui plus que jamais la question d'un changement politique profond est à l'ordre du jour.

Si nous renoncions, non seulement la situation ne resterait pas ce qu'elle est, mais elle empirerait pour les communes, tout comme pour les conditions de vie des masses populaires.

Il n'est qu'à voir notre budget ordinaire pour s'en rendre compte. C'est un budget limité à l'indispensable, sans plus, parce que devant la défaillance de l'Etat dans l'aide aux communes, nous n'avons pas voulu augmenter les impôts dans des proportions inacceptables pour les ressources de la grande masse des contribuables.

Pour toutes ces raisons, nous poursuivrons notre action contre la politique anti-communale de l'Etat, nous continuerons à informer la population et nous œuvrerons avec elle à la création d'un vaste rassemblement de toutes les énergies populaires et démocratiques qui, seul, peut imposer le changement dont le pays a un grand besoin.

Robert TRIN.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS

PRÉ

VOIRIE :

C'est dans ce chapitre que les plus grosses dépenses sont engagées.

- 134.000.000 d'anciens francs pour l'amélioration des voies communales.
- 1.000.000 d'A.F. pour refaire 1/3 des sélecteurs horaires de l'éclairage public.
- 6.000.000 d'A.F. pour l'extension du réseau de l'éclairage public dans le chemin des Champarts et Allée des Marronniers.
- 13.000.000 d'A.F. pour l'achat d'une pelle.

SPORT :

- En plus des 130.000.000 d'A.F. inscrits au budget 1972.
- 5.000.000 d'A.F. pour acquisition de bâtiments.
- 2.000.000 d'A.F. pour aménagement d'un terrain annexe de football pour entraînement.

CRÈCHE :

- 37.000.000 d'A.F. viennent s'ajouter aux 67.000.000 inscrits l'an dernier pour la construction de la crèche.
- Il sera reversé à la ville 84.800.000 A.F. de subvention notamment de la C.A.F.

Il faut ajouter que cette somme couvre uniquement la construction. Il faudra ensuite équiper la crèche.

REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS :

- Partie capital : 46.374.000 A.F.
- Partie intérêts : 72.112.000 A.F.

ÉCOLES :

Combustibles	20.000.000 A.F.
Entretien bâtiments	10.000.000
Acquisition matériel	8.000.000
Électricité	7.000.000
Fournitures scolaires	10.000.000
Ramassage scolaire	4.500.000
Cantine : alimentation	22.000.000
Classes de neige	6.000.000
Cantine : transport	3.500.000
Allocations logements et surveillance cantine payée aux enseignants	17.000.000
41.400.000 A.F. pour Jacques Decour.	
2.000.000 A.F. pour réparations.	
2.500.000 A.F. pour acquisition matériel audio-visuel.	

Bien souvent, les conversations entre ménagères se déroulent sur le coût de la vie, sur l'augmentation constante des prix.

Et bien savez-vous que les prix pratiqués à l'égard des communes sont aussi très élevés.

DES EXEMPLES : Un plan d'occupation des sols coûte 5.000.000 d'A.F.

Cette année on achète de livres et matériel pour les bibliothèques on dépensera 2.900.000 A.F., qui viendront s'ajouter aux 17 millions pour la construction de la bibliothèque Elsa Triolet et aux 6 millions pour l'équiper.

Une somme de 3.500.000 A.F. a été votée pour poursuivre l'aménagement du vieux cimetière.

Nous versons au département 47.640.000 d'A.F. pour le contingent d'aide sociale.

Et 22 millions de subventions au Bureau d'aide sociale.

Et 1.700.000 A.F. au Foyer des Vieux.

Savez-vous aussi que nous versons 4.500.000 A.F. de subventions aux sociétés sportives et 2.500.000 A.F. au Service Municipal Jeunesse et Culture pour payer des professeurs qualifiés de dessin, de danse, et de musique, et 11.200.000 A.F. aux Sociétés Culturelles.

Savez-vous que la consommation d'électricité de l'éclairage public coûte 13.000.000 d'A.F.

Savez-vous - Savez-vous - Savez-vous - on pourrait continuer des pages et des pages. Tout coûte de plus en plus cher surtout que la T.V.A. incorporée dans les sommes citées et les autres représente quelque 70 millions d'A.F. que la commune, c'est-à-dire vous en définitive, les contribuables, doivent supporter.

Bâtiments — Travaux Publics — Génie Civil

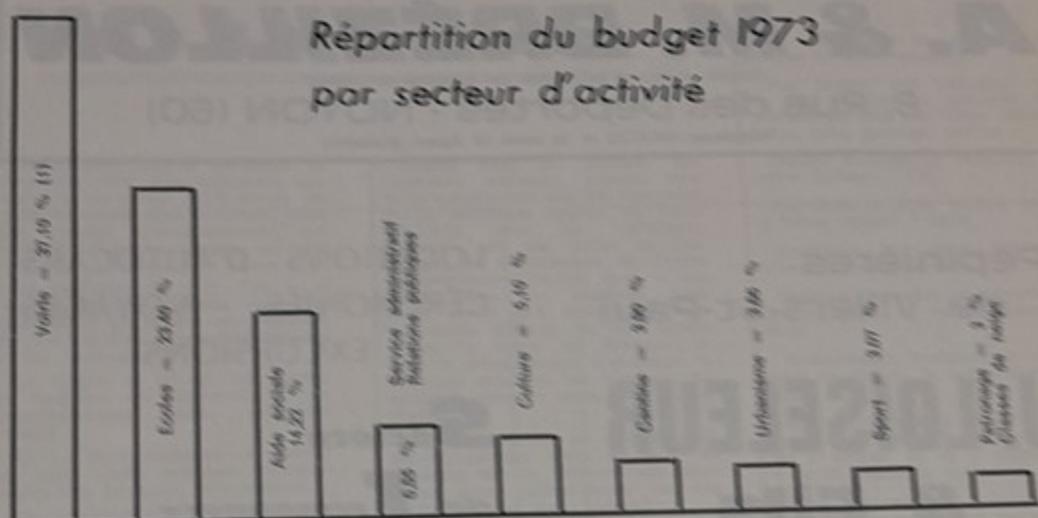
S. A. ZUCCATO

R. N. 330 — LE PLESSIS-POMMERAYE, 60 - CREIL

Téléphone 455.09.73

PRÉVUES AU BUDGET 1973

Répartition du budget 1973
par secteur d'activité



(1) Ce secteur comprend : voirie, magasins, abattoirs, cimetières, ateliers, éclairage public, parcs et jardins, incendie, véhicules, garages.

TRANSPORTS EVRARD S.A.

Autocars - Taxis
du matériel moderne - des prix
15, Rue Jules Julliet - CREIL - Tél. 455.12.07

Chauffage - Plomberie - Couverture

STÉ WARMÉ

Société Anonyme au Capital de 100.000 F.
9, rue du Pontcel
LUZARCHES - 95 Tél. 455.00.04

ETS SERVANT

2, Rue Farmeriez 60290 RANTIGNY
POMMES DE TERRE EN GROS
TEL. 456.03.33 TELEX 14001

TOUS TRAVAUX DE CIMETIÈRE

Albert DELANSOY

MARBRERIE
Place de l'Eglise - Téléphone 455.14.88 - 455.12.04
Caveaux en ciment armé, pierres
belges, parpaings
Monuments au prix de fabrique
Entretien - Gravures - Articles - Fleurs

TRAVAUX PUBLICS, INDUSTRIE
 ENTREPRISE
 MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ - BÉTON PRÉCONTRAIT - COP
ENTREPRISE
A. & M. BR
 Société Anonyme au Capital
 8, Rue des Déport
 Téléphone 444.07.26 et la suite

Pépinières
 de Villers-St-Paul

J. LOISELEUR
& Fils

Départementales
Paysagistes

Études et Expertises

Tél. 455.08.01

TOUS LES PRODUITS
 CARBURANTS - LUBRIFIANTS

STARE
THERMO-SHELL CHA

finance, entretient, ravitaille vot
 10, Rue Jessé, 60100 **CREIL**

ERS
 TRAVAUX DE VIABILITE
LON
 (60)

D'AUTOCARS
 VOYAGES
 SIONS

orts

utiers

Voyageurs

géral de Gaulle
SENLIS (Oise)
 25.38 - 453.23.79

a.
SERVICE
 de chauffage
 455.22.06 - 455.29.93

Un

su

Dans not
 Décembre
 tcuté la v
 notre com
 aux trav
 étaient n
 rendu nos

La dév
 heuteur d
 terminée
 par les h
 a été ar

La tot
 le Faub
 Jean-Dom
 refaits.

La rue
 un tapi
 ments

En
 l'ingéni
 nous a
 la rem
 tement
 lairo.

termin
 de la
 A. La
 depuis
 de la

Nou
 excus
 quart
 Téléc

en
 quelc
 opér
 est
 souv

S
 l'am
 réal
 ticu
 net

N
 tion
 de
 de
 mi
 ac
 ét

os
 de
 re
 tr
 e
 c

es
 de
 re
 tr
 e
 c

Un effort particulier

sur la voirie

Dans notre Bulletin municipal de Décembre 1970, nous indiquions que toute la voirie sur le territoire de notre commune était à refaire, suite aux travaux d'assainissement qui étaient nécessaires, mais qui ont rendu nos rues dans un piteux état.

La déviation du C.D. 123 à la hauteur de la rue Victor Hugo est terminée et un espace vert demandé par les habitants du quartier Magenta a été aménagé.

La totalité de la rue des Ecoles, le Faubourg de Clermont, la rue Jean-Dominique Fauré, ont été refaits.

La rue Henri Barbusse va recevoir un tapis après quelques aménagements des bordures défectueuses.

En corrélation avec Monsieur l'Ingénieur des Ponts et Chaussées, nous avons établi un programme sur la remise en état des routes départementales qui traversent Montataire. Une première tranche est terminée : La rue Lénine à partir de la rue Louis Blanc jusque la rue A. Lancelot, et la rue Jean Jaurès depuis la rue Lénine jusque la Place de la Mairie.

Nous devons, à ce sujet, nous excuser auprès des riverains de ce quartier. Les travaux des Postes et Télécommunications, qui se sont faits en dernier ressort, ont retardé quelque peu le déroulement des opérations. Nous pensons que cela est maintenant pour eux un mauvais souvenir et qu'ils sont satisfaits.

Sur le C.D. 604, à Gournay, l'aménagement du carrefour a été réalisé, c'est un point noir qui se trouve supprimé, la visibilité est nettement améliorée.

Notre Conseil Municipal, en fonction des préoccupations sérieuses de réfection de chaussées, a décidé de contracter un emprunt de un million de francs nouveaux pour accélérer la cadence de remise en état des rues.

C'est ainsi qu'une seconde tranche est prévue pour la remise en état du C.D. 123 qui comportera la réfection totale (chaussée et trottoirs) entre la Place de la Mairie et la déviation, c'est-à-dire la rue de la République et la rue Victor Hugo.

D'autre part, en fonction des impératifs nouveaux, compte tenu de la construction des 240 logements de la Résidence Hélène, du Foyer de la Résidence Hélène, du Foyer A.F.T.A.M. pour les travailleurs immigrés sur une partie de l'ex-Cinéma, du déplacement du Centre de Distribution Leclerc dans la rue Ginisti face aux abattoirs, nous avons pensé qu'il était absolument nécessaire d'élargir la rue Ginisti depuis la limite de Thiverny, et dans le même temps d'aménager le carrefour avec un feu tricolore, tel qu'il est prévu à notre plan d'urbanisation.

Le renforcement en diamètre 250 de la conduite d'eau à partir du diamètre 400 de Thiverny est aussi prévu pour l'alimentation de ces réalisations et leur sécurité.

Il nous faut aussi prévoir l'élargissement du pont qui crée un étranglement important de la chaussée, où deux voitures ne peuvent se croiser.

Nous avons prévu aussi, dès que les travaux d'assainissement seront réalisés, de terminer l'Avenue Anatole France face aux châteaux d'eau, ainsi que la rue du Jeu d'Arc devenue notre propriété suite à une donation récente.

Nous n'oublions pas les plus défavorisés qui, pour l'instant, semblent être nos administrés de la rue Louis Blanc. Nous connaissons ce problème, c'est pourquoi une délégation de notre commission s'est rendue chez Monsieur l'Ingénieur des Ponts et Chaussées de Creil pour expliquer dans quelle situation pénible se trouvaient ces riverains.

Celui-ci nous a donné l'assurance que la voie industrielle serait ouverte à la circulation jusqu'à la rue Lénine pour 1973, les œuvres d'art seraient réalisées en 1974, et le raccordement définitif vers Saint-Leu en 1975.

Nous pouvons donc prévoir dès maintenant d'inscrire en priorité pour le programme 1974 la réfection complète de la rue Louis Blanc qui, du fait de la mise en service de la partie de la voie industrielle entre Brissonneau et la rue Lénine ne sera plus défoncée comme elle l'est actuellement, malgré une dispo-

sition d'interdiction aux poids lourds difficile à faire respecter.

Pour donner une indication sur les prix en ce qui concerne les remises en état des voies communales, voici quelques chiffres :

Dépose bordures et caniveaux, le mètre linéaire : 7,50.

Fourniture et pose bordure béton, le mètre linéaire : 26,00.

Fourniture et pose caniveaux béton, le mètre linéaire : 22,50.

Pitchage, fondation et revêtement de chaussée, le mètre linéaire : 34,00.

Terrassement, fondation et revêtement de trottoir, le mètre linéaire : 25,00.

Ce qui représente pour le mètre linéaire de chaussée d'une largeur de 5 mètres 50 et 2 trottoirs de 1 m. 50 chacun la somme de 374,00.

Vous comprendrez aisément, avec ces quelques indications, les sommes importantes qui nous sont nécessaires pour la remise en état des voies communales et qu'il nous faut procéder par tranches pour ces travaux.

Dans notre Bulletin municipal N° 24 de Mai 1972, nous avons attiré l'attention de nos administrés sur le fait que les décisions de réglementation prises dans l'intérêt collectif n'étaient pas ou peu respectées notamment les matérialisations, la signalisation, le stationnement en deuxième file devant la Mairie, l'abandon de voitures vouées à l'épave, la destruction de panneaux de signalisation, les dépôts d'ordures dans les cimetières autres qu'aux endroits prévus à cet effet, etc...

Cette situation persiste toujours et une majorité de la population éprouve une gêne considérable par la faute d'une minorité consciente ou inconsciente.

Nous pensons rencontrer une compréhension satisfaisante pour l'ensemble de la collectivité, mais il n'en est rien malgré différents avertissements de toutes sortes.

Croyez bien que c'est avec une certaine amertume que nous allons devoir prendre les décisions qui s'imposent pour obtenir satisfaction de la part des négligents et des récalcitrants, et cela dans l'intérêt de la majorité de la population de Montataire.

L'église de Montataire

Dans un souci de respect et de conservation des monuments historiques qui marquent l'histoire de notre peuple, la Municipalité a décidé d'entreprendre toutes les démarches nécessaires en vue de l'obtention de subventions pour la réparation de notre Eglise.

Déjà depuis plusieurs années, nous votons une somme de 2.000 Frs par an qui est doublée par l'Administration. Ces sommes ont permis cette année la remise en état rapide de brèches dans la toiture.

Mais de gros crédits seront nécessaires si l'on veut réparer sérieusement ce bâtiment.

C'est pour cela que nous nous sommes adressés en Janvier 1973 à Monsieur le Conservateur régional des Bâtiments de France pour lui formuler le désir de notre part de voir étudier un projet de remise en état de l'ensemble du bâtiment et, en fonction du coût, d'en fixer la programmation. Les travaux à entreprendre comportant entre autres la réfection complète de la couverture, reprise de pierres et scellements, réparations et protection des vitraux.

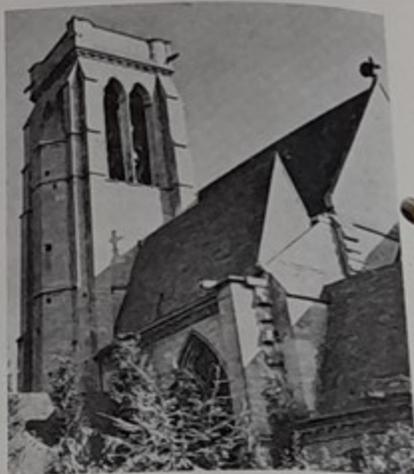
A cette demande, Monsieur le Conservateur nous a assurés que Monsieur l'Architecte en chef des Monuments historiques était chargé d'établir un devis pour la réfection de l'ensemble de l'Eglise.

L'Etat pourra prendre à sa charge 50 % du montant des travaux. Ceux-ci devront être étalés sans doute sur plusieurs années pour que le financement puisse être assuré.

Il faudra donc nous battre encore pour obtenir du Département des subventions importantes afin que nous puissions entreprendre rapidement ces travaux devenus indispensables.

Nous aimerions connaître l'avis de l'ensemble des Montatairiens sur cette initiative.

Nous aurons l'occasion d'en discuter lors de nos prochaines réunions de quartiers.



forclum

Société de force et lumière électriques

Siège social
67, rue de Dunkerque - 75 - PARIS-IX^e
Tél. : 878.74.03

TOUTES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

Direction Régionale de Saint-Denis, 2, rue Gabriel Péri
Tél. 752.21.45
Centre de Beauvais, 37, rue Gambetta - Tél. 445.16.42
Centre de Creil, 3, rue Jules Julliet - Tél. 455.01.79

LIBRAIRIE - PAPETERIE

M. LEMAIRE

57, Rue de la République - MONTATAIRE

Tél. 455.25.07

MATÉRIEL SCOLAIRE

ARTICLES DE BUREAU

TRAVAUX OFFSET

VOS CIRCULAIRES ET

DUPLICATIONS en 48 H.

Le sport en France :

nous sommes tous concernés !

« Le sport français est en crise ! » Cette simple phrase si souvent ressassée peut paraître lassante, perdant ainsi de sa gravité, non imaginative d'ailleurs, avec les conséquences qui peuvent en découler, et pourtant !...
Ce n'est pas être pessimiste que d'affirmer l'existence des menaces

devalent subitement être au nombre de 200 à la rentrée, mais n'ont vu que 100 d'entre eux pourvus d'un Enseignant (T.P.S.) qui n'ont d'autre but que celui de faire porter de nouvelles charges aux collectivités locales et par là même aux municipalités n'ayant déjà que trop payé dans ce secteur comme dans

à l'Etat la bagatelle de 23 millions sous forme de T.V.A. ! C'est là que nous vivons au « scandale » ! Avec le rattachement de cette T.V.A. aux Collectivités locales, il est bien certain que le budget serait toute autre chose, et qu'à l'heure actuelle, bien qu'aucun prix de revient ferme ne soit avancé pour le coût de la seconde tranche, il est évident que nous pourrions réaliser une économie substantielle.

Après bien des vicissitudes nous allons pouvoir disposer de ce stade, tout au moins en ce qui concerne les installations d'athlétisme, car pour la pelouse encore un peu de patience s'impose ; en effet, il faut raisonnablement prévoir de 16 à 18 mois pour un enrancement normal des graminées ; l'ensemencement ayant eu lieu en octobre 1972, voyez où cela nous mène. Evitons pour le moins les avatars du nouveau Parc des Princes... D'un autre côté, pour libérer l'actuel stade Kléber Sellier où se déroulent en moyenne 4 matches par semaine, sans compter les séances d'entraînement, et par la suite pour obtenir une utilisation rationnelle du nouveau stade, il a été décidé la création d'un terrain annexe de dimensions plus réduites et dont le sol ne sera pas en gazon mais en matériaux stabilisés, présentant ainsi l'avantage d'un coût moins élevé, mais également d'une utilisation plus intensive principalement pendant les mois d'hiver.

Sur un plan technique, de par ses dimensions (105 mètres de long sur 66 mètres de large) la nouvelle pelouse destinée au football est à inclure dans la catégorie B officiellement reconnue par la F.F.F., pouvant permettre d'y faire dérouler des rencontres du Championnat de France Amateur, de la Coupe de France à partir du 5^e tour éliminatoire jusqu'aux 1/32^e de finale, du championnat de France militaire, de la coupe nationale des Juniors (à partir des 1/8^e de finale) et de la coupe nationale des Cadets.

La courte transformation à lui donner pour la pratique du Rugby l'amène à une longueur de 119 mètres sur 66 mètres de large. Espérons que cette dernière utilisation permettra ou favorisera la naissance d'un nouveau club local, et pendant que nous effleurons ce domaine, souhaitons également que l'athlétisme, base du sport par



Devant le stade K. Sellier avant la manifestation

qui pèsent sur le monde sportif en général : de fait, comment dénommer les nouvelles mesures prises à l'égard de l'A.S.S.U., tendant non seulement à supprimer les trois heures forfaitaires destinées à l'animation de l'Association Sportive des Enseignants, mais également à réduire sensiblement les créations de postes de professeurs d'Education Physique et Sportive. A plus ou moins brève échéance, cela équivalait à une asphyxie totale de l'A.S.S.U.

Comment dénommer aussi ces projets de « privatisation » de « sociétés sportives à but lucratif limité... » ?

Comment dénommer enfin l'institution des « Centres d'animation sportive » (qui, soit dit en passant,

d'autres : Le plus bel exemple pour nous n'est-il pas le financement du stade Marcel Coene ?

Nous avons eu l'occasion, dans de précédents bulletins, de vous entretenir du financement de l'ensemble sportif. N'y revenons que succinctement pour faire apparaître l'incidence de cette trop fameux T.V.A. sur laquelle nous n'insisterons jamais assez tant elle est injuste !

Les quelque 140 millions d'anciens francs que représente cette seule première tranche sont presque exclusivement à notre charge. Ce ne sont pas les 25 millions alloués par l'Etat qui diminuent la part communale d'une façon sensible, d'autant plus que, aussi cocasse que cela puisse paraître, ce sont les finances municipales qui reversent

Le sport en France

excellence, viennent compléter la liste déjà conséquente des sociétés sportives de Montataire.

La piste entourant le terrain d'honneur comprend six couloirs avec rivière de steeple et est entièrement en Puba-Kor, revêtement synthétique qui allie la souplesse à la solidité. On peut d'ailleurs avancer qu'une telle piste est pratiquement insaisissable, d'entretien nul, permettant ainsi de compenser largement le prix de revient plus onéreux que les cordées traditionnelles.

Cet ensemble représente la première tranche du stade omnisports ; va maintenant lui faire suite la seconde (cela va de soi) non moins importante puisqu'elle englobera à la fois les tribunes, sous lesquelles nous trouverons les vestiaires, les sanitaires, les bureaux d'arbitres ou d'officiels, l'inflmerie, la salle de massage, etc.

Dans l'immédiat ou à brève échéance les sportifs utilisant les installations disponibles pourront bénéficier des vestiaires et douches

de l'actuelle salle des sports qui, provisoirement palliera cet inconvénient.

Bien sûr, il eut été préférable d'en livrer, si l'on peut dire, l'ensemble du stade à la même date, mais vous comprendrez aisément que nous retombons là sur l'inévitable aspect pécuniaire.

Avec ce beau stade tout neuf, certaines difficultés rencontrées par des clubs vont se trouver aplanies, d'autant plus que le gymnase du C.E.S. Anatole France, lui aussi en cours d'achèvement, pourra permettre de « soulager » quelque peu la salle de sports déjà trop petite. Il faut, malgré tout, rester conscient de la crise qui affecte le sport de notre pays, car cette situation est réelle. Ce n'est pas pour le plaisir que s'est constitué, il y a quelque temps, le groupe d'initiatives pour la rénovation du sport français, groupe instinctivement approuvé et soutenu par une large représentation de personnalités sportives, des représentants de Fédérations (FSGT, UFOLEP, FSCF), de journalistes

sportifs, d'éducateurs sportifs, de responsables dans diverses associations telles : l'Union nationale des arbitres de football, le département Plein air de Touring-Club de France, la Fédération des Maîtres nageurs sauveteurs, etc... Mais il faut citer également les Offices municipaux des sports (O.M.S.) qui apportent tout le poids de leur Fédération Nationale à cette campagne qui sera à n'en pas douter bien plus qu'une simple revendication.

Nous reviendrons dans un prochain bulletin sur les O.M.S., leur rôle, leurs fonctions, leurs responsabilités vis-à-vis des clubs et l'organisation de leur Fédération Nationale (F.N.O.M.S.) avec l'action prépondérante qu'elle exerce sur la vie sportive de notre pays.

J.-P. BESSON,

Membre de la Commission Municipale des Sports
Président de l'O.M.S.

CAFÉ DES SPORTIFS

chez Serge

R. P. Auguste-Gérald - MONTATAIRE

Tél. 455.14.86

Tous les Résultats Sportifs Complets du Dimanche

BAPTÊME, FIANÇAILLE, MARIAGE, DEUIL

LUCETTE

FLEURISTE INTERFLORA

24, rue de la République - MONTATAIRE
Livraison Tél. 455.24.61

Une date à retenir :

31 Mai

Braderie monstre commerciale

dans les rues de Montataire

la fête



montataire
2 et 3 juin 73

VIII^e FESTIVAL "ART ET CULTURE"

MONTATAIRE

11 MAI - 3 JUIN 1973

Avec le printemps, revient le temps du festival

En Mai, dit le proverbe, fais ce qu'il te plaît.

En Mai nous faisons, nous, à MONTATAIRE... la fête.

Tel est le sens que le comité d'organisation a voulu donner à ce VIII^e Festival qui se déroulera du 11 Mai au 3 Juin.

Pendant 24 jours, MONTATAIRE sera donc sous le signe du Festival.

Cette année, le Festival prendra un caractère particulier. En effet, aux différentes manifestations culturelles, ont été ajoutées plusieurs manifestations sportives, et ceci, grâce à la participation de différentes sociétés de Montataire.

Ainsi, aurons-nous, 20 Manifestations culturelles, sportives et divertissantes, réparties dans la ville et destinées à toutes les couches de notre population.

La culture n'est ni une marchandise, ni un luxe. Il est donc nécessaire qu'elle s'intègre naturellement dans notre vie.

La période du Festival est un de ces moments privilégiés où la culture fait partie du quotidien.

Ainsi, la peinture, la course à pied, le cinéma et la fête en plein air, le football et la musique, les dessins d'enfants dans les rues, le théâtre, le rallye, toutes ces choses de la vie pendant le temps du Festival, nous deviennent familières.

Cependant, notre Festival devrait pouvoir durer toute une année, toute une vie, car vivre mieux aujourd'hui, c'est aussi avoir le temps et les moyens de se détendre, de se cultiver.

C'est pourquoi notre municipalité, depuis plusieurs années déjà, s'est attachée à développer une action culturelle audacieuse, cohérente et populaire.

Mais cet effort fait en direction d'une culture permanente, largement ouverte à tous, pose financièrement des problèmes que notre municipalité seule ne peut pas résoudre.

Quoi qu'il en soit, prenons ensemble, pendant le temps du Festival, le temps de vivre un peu.

VIVE LA FÊTE

La Collectivité + La Joie = La Fête

Cette phrase de Maurice Bédart donne bien tout son sens à cette activité libératrice, créatrice qu'est la fête.

Activité libératrice parce que nous sommes pris dans un réseau de contraintes qui peuvent étouffer l'individu s'il n'y prend garde.

La fête est un de ces moyens qui permettent effectivement de se libérer, de respirer en supprimant momentanément les soucis du quotidien.

Activité créatrice parce que la fête correspond à une activité réelle des participants. Par sa préparation (stands, déguisements, concours de la plus belle vitrine, dessins d'enfants dans les rues de la ville, affiches tracts, etc...), par son déroulement (parades dans tous les quartiers de Montataire, tenue des stands, spectacles dans le parc du Petit Château), la fête des 2 et 3 Juin apportera ces deux notions de liberté et de création.

Les 2 et 3 Juin, Montataire sera donc en fête.

Une fête dans laquelle le cirque aura une place déterminante et le Cirque BONJOUR n'est pas n'importe quel cirque.

Avec Jean-Baptiste THIERREE et Victoria CHAPLIN (la fille de Charlot) ses créateurs, le cirque Bonjour vous présentera 2 h, 30 d'un spectacle inoubliable où la poésie cotoie le burlesque et où les animaux savants jouent sur des airs de Pop Music.

Egalement dans la fête, le théâtre, un théâtre où la gaieté là aussi sera de rigueur puisqu'il s'agit de la guerre Picrocholine, de Rabelais qui met en scène au moins cent Personnages et deux armées, artillerie, cavalerie, infanterie qui s'affrontent dans un cliquetis de hallebardes et d'épées. Entre deux batailles, les ripailles vont bon train.

Enfin le Dimanche soir et pendant que les moutons du Méchoui se feront dévorer arrosés d'un petit vin en tonneaux, la musique clôturera la fête avec le groupe MAGMA, un des meilleurs groupe actuellement qui donne à la musique pop ses lettres de noblesse.

Les 2 et 3 Juin, vous ferez donc de cette fête un immense rassemblement populaire où la joie sera de rigueur. Ce sera aussi l'occasion d'inviter parents et amis à passer le week-end à Montataire et d'y faire la fête.

Le prix d'entrée dans la fête et pour l'ensemble des manifestations (Samedi et Dimanche) est de 12 F, 10 F pour les membres du Centre Culturel et Associations de Montataire, et 2 F pour les enfants jusque 12 ans.

Par ailleurs, les enfants de familles nombreuses (sur présentation d'une pièce justificative) entreront gratuitement, ainsi que les enfants costumés.

Rendez-vous donc au 2 et 3 Juin, on y fera tous ensemble LA FÊTE.

11 MAI



3 JUIN

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Vendredi 11 Mai, 20 h. 30
Cinéma Palace

CINÉMA

"LES CLOWNS"

de FELLINI

avec Tristan REMY
historien du cirque

du 11 Mai au 3 Juin
Salle des Sports Marcel Coene

EXPOSITION

"SPORTS-OBJECTIF"

Samedi 12 Mai, 19 h.

Salle des Sports Marcel Coene

JUDO

Coupe Pierre LEGRAND

Dimanche 13 Mai, 13 h.

Salle des Sports Marcel Coene

GYMNASTIQUE

Challenge Marcel COENE

Mercredi 16 Mai, 17 h. 30

Salle Kléber Sellier

FOOTBALL

Mardi 15 Mai, 18 h. 45

Salle des sports
Marcel Coene

HAND-BALL

Benjamins
Féminine
Senior

Samedi 19 - Dimanche 20 Mai
M. J. G.

RALLYE AUTOMOBILE

Inscriptions jusqu'au
18 Mai à la M.J.G.

Dimanche 20 Mai de 9 h. à 19 h.

EXPOSITION PHILATÉLIQUE

Sous-sol de la Mairie
Présentée par le Club de Montataire

Mercredi 16 Mai

Journée des Enfants

Ecoles Primaires
avec J. Cordière et ses acrobates

Jeudi 24 Mai, 21 h. 30
Vendredi 25 Mai, 21 h. 30
Samedi 26 Mai, 21 h. 30

Son et Lumière

Parvis de l'Eglise
Notre-Dame de Montataire
réalisé par :
le groupe Visions 16
et le Photo-Club de Montataire

Mardi 15 Mai au Samedi 2 Juin

- Concours de la plus belle vitrine de Montataire.
- Concours des objets insolites dans les vitrines.

du 28 Mai au 3 Juin

EXPOSITION DE TRAVAUX

Foyer des Anciens de Montataire

Dimanche 27 Mai, 15 h.
Palace

FÊTE DES MÈRES

Présentation des Ecoles Municipales
Spectacle pour enfants
Organisé par le Syndicat
d'Initiatives de Montataire

Lundi 28 Mai, 20 h. 30
Mardi 29 Mai, 20 h. 30
Mercredi 30 Mai, 20 h. 30
Cinéma Palace

DIAPORAMA

présenté par le Photo-Club
de Montataire

Pendant le Festival

EXPOSITION

Sculptures, Ferronneries
Peintures, Poteries

Samedi 2 Juin, 11 h.
Départ de la Rue Lénine

COURSE A PIED

Organisée par les
Sapeurs-Pompiers

Samedi 2 Juin

A partir de 12 h. :

PARADES organisées dans toute la ville avec les GENS DU CIRQUE BONJOUR et les ENFANTS DE MONTATAIRE.

L'après-midi :

PARADES dans la ville.

VISITE DE LA MÉNAGERIE du cirque au Petit-Château.

20 h. 30 :

PREMIÈRE REPRÉSENTATION DU CIRQUE au Petit-Château.



J.-B. THIERRÉE et Victoria CHAPLIN, les responsables du cirque BONJOUR

FÊTE

Dimanche 3 Juin

10 heures :

PARADES organisées sur le marché.

13 h. 30 :

PARADES sur la place de la Mairie.

Regroupement de tous les participants.

Départ de la Place de la Mairie vers le Petit-Château par la rue de la République, rue R. Salengro, cités J. Biondi, cité des Martinets et rue G. Péri.

14 h. 30 :

ARRIVÉE DANS LE PARC DU PETIT-CHATEAU.

OUVERTURE DU VILLAGE EN FÊTE, transformé en campement avec roulottes, saltimbanques, animaux, etc...

VISITE DE LA MÉNAGERIE.

15 heures :

DEUXIÈME REPRÉSENTATION du cirque Bonjour.

18 heures :

THÉÂTRE (sous chapiteau)

« LA GUERRE PICROCHOLINE » par le Théâtre de la Salamandre.

20 h. 30 :

CONCERT POP avec le groupe MAGMA.

Pendant la fête :

VISITE DES STANDS

(tir à l'arc, photos surprises, vente d'objets, confiseries, tir au ballon).

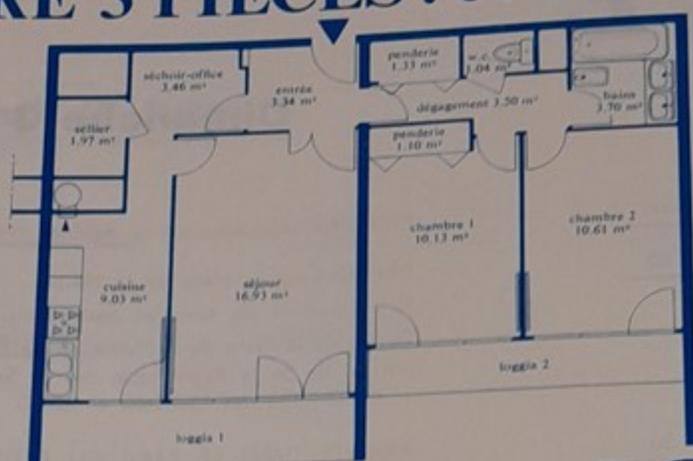
EXPOSITION de sculptures ferronneries, peintures, poteries, etc...

19 heures :

REPAS DANS LES RESTAURANTS DU VILLAGE.
MÉCHOUI géant avec dégustation de vin en tonneau.

Pendant les repas, SPECTACLE organisé par les gens du Cirque et la M.J.C.

VOTRE 3 PIECES : 66 M² POUR



548 F PAR MOIS

PRIX TOTAL 89.500 F, APPORT PERSONNEL 9.000 F. CRÉDIT FONCIER DEMANDÉ, 548,67 francs très précisément pendant 4 ans 1/2; 720 francs à partir de fin 1978; 780 francs à partir de 1983.

Pour un quatre pièces de 109.600 F.

684 francs par mois pendant 4 ans 1/2, 888 francs à partir de 1978, 963 francs à partir de 1983.

Pour un cinq pièces de 129.200 F.

810 francs par mois pendant 4 ans 1/2, 1047 francs à partir de fin 1978, 1135 francs à partir de 1983.

APPORT PERSONNEL 10%

Venez juger vous-même du confort qui vous est offert :

Vous habitez Montataire, Creil, Nogent... Vous pouvez sans difficulté venir voir sur place dans l'appartement témoin :

- la cuisine, prête à fonctionner avec ses 5 placards de rangement haut et bas, sa plaque de cuisson 4 feux tout électrique, son four encastré à programmeur.
- la salle de bains toute équipée; la moquette 100 % velours de nylon sur thibaude dans les pièces principales...

Résidence Hélène

Avenue Guy-Moquet - 60160 MONTATAIRE

Vous constaterez que pour le prix d'un loyer, vous pouvez devenir propriétaire d'un très bel appartement.

Société RIVAUD Construction-Promotion

30, RUE NOTRE-DAME DES VICTOIRES
75002 PARIS

TEL. 233.38.05 ET 47.78

Appartement témoin ouvert les lundi, jeudi, vendredi de 14 H à 19 H; samedi, dimanche de 10 H 30 à 12 H 30 et de 14 H à 19 H.

coupon reponse

Je désire recevoir la brochure de la Résidence Hélène. Envoyez-moi les plans des *

2 3 4 5 pièces

M. Adresse

* Mettre une croix dans la case correspondante.

Un tournant

pour un nouveau visage

Après quelques ennuis d'ordre administratif ayant entraîné un retard de plusieurs mois, la réalisation de 220 appartements en accession à la propriété dont nous vous avons parlé plusieurs fois, marque la fin de la première tranche d'opération de la zone d'habitation.

Le Conseil Municipal va prochainement avoir à se prononcer sur la deuxième tranche. Celle-ci sera d'une très grande importance, pour plusieurs raisons :

Jusqu'à présent, en effet, la construction de logements dans notre ville a été relativement facile puisqu'il s'agissait de construire et d'aménager sur du terrain nu.

Mais cet avantage ne sera plus utilisable pour la prochaine tranche, étant donné la composition du réseau voirie de notre commune. Il n'existe pas de voie importante permettant une liaison, des échanges satisfaisants, entre le « haut » et le « bas » de Montataire. C'est pourquoi il n'est plus possible d'augmenter le nombre de logements en haut, sous peine d'asphyxie en matière de circulation.

Il est devenu nécessaire maintenant de réaliser une voie de liaison de capacité suffisante pour absorber non seulement le volume du trafic actuel, mais aussi celui qui existera dans 10 ou 15 ans (deux couloirs de circulation dans chaque sens). Cette voie, partant de la déviation (rue Ginisti) rejoindra l'avenue Maurice Thorez. Et c'est ici que résident les difficultés.

Il est impossible de faire « passer » cette route sans démolir les bâtiments existants. Il s'agit, bien sûr, d'un quartier vétuste, MAIS QUAND MEME HABITÉ. D'où les nécessités de prévoir les acquisitions les moins dommageables possibles, les réalisations sociales, etc... Tout ceci, bien entendu, en contact étroit avec la population concernée.

C'est pour ces raisons que cette deuxième tranche d'opération revêt un caractère exceptionnel. Elle va contribuer à donner un nouveau visage à notre ville. Elle va lui procurer le rajeunissement qui est nécessaire à son développement. Le Conseil Municipal, conscient qu'il s'agit là d'un tournant à ne pas rater, fera, comme il l'a déjà souvent fait, largement appel à la population, à ses organisations, pour qu'ensemble nous menions à bien cette tâche importante pour notre cité.

J. TURLETTI.

BRASSERIE DE MONTATAIRE

Bières - Cidres - Limonades - Sodas - Sirops
Jus de Fruits - Eaux Minérales

Roger DROUIN

MONTATAIRE

Tél. 455.07.13

3, rue de Condé, 3

Les Pharmaciens de Montataire

M. DANGLERRE, 62, Rue de la République,
Tél. 455.08.68

J. LAFONT, 162, Rue Jean-Jaurès
Tél. 455.07.75

H. SAVY, 96, Rue Jean-Jaurès
Tél. 455.07.31

au service de votre santé.

Quincaillerie - Ménage - Outillage - Articles de Cadeaux

Georges BRAILLON

75, rue Jean Jaurès - Tél. 455.22.30

ETABLISSEMENTS

E. BOUFFLETTE

Fournitures Générales pour le Bâtiment
l'Assainissement et les Travaux Publics
Appareils Sanitaires - Bois - Métaux
28, rue Jules Juillet - 60 - CREIL - Tél. 455.25.40

*Chauffage Central
Installations Sanitaires*

M. MARIE

60 - ANSAUVILLERS

Tél. 450.40.38

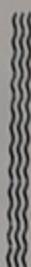
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE

Henri HAINAULT

Route d'Amiens - LAIGNEVILLE - Tél. 455.13.27

Travaux réalisés :

- Hôtel de Ville de Creil
- Ravalement de l'Hôtel de Ville
- Ets Queneutte
- CERCHAR
- A.F.T. à Monchy-Saint-Eloi
- C.E.R.P. à Laigneville
- Poissonnerie Danneels à Creil



TERRASSEMENTS

BETON ARME

TRAVAUX ADMINISTRATIFS

ET PRIVÉS

Qualification Professionnelle : 110-133

QUENON

- RADIO
- TÉLÉVISION
- ELECTRO-MENAGER
- LUSTRERIE

TOUTES LES GRANDES MARQUES

78-80, rue Jean Jaurès - MONTATAIRE - Tél. 455.13.35

Continental-Edison

Thomson-Ducretet

Nos Anciens et la Culture

Les personnes âgées fréquentant le Foyer ont voulu, elles aussi, participer à la quinzaine culturelle de notre ville.

Chacun confectionnera, selon son goût, un ou plusieurs objets qui seront exposés et mis en vente au sein du Foyer du 28 Mai au 2 Juin.

Une grande animation laborieuse règne déjà parmi elles.

Nous connaissons la grande dextérité des personnes âgées, leur patience et leur minutie en tricot, broderie, bricolage, etc... et nous sommes certains que de merveilleuses choses seront réalisées.

C'est pourquoi nous irons nombreux à cette exposition, d'abord pour le plaisir de nos yeux, et aussi pour celui de nos « vieux » qui nous font beaucoup d'honneur et de joie en comptant parmi les sociétés qui uniront leurs efforts pour faire de cette quinzaine culturelle une réussite.

BRAVO ET BON COURAGE !

RAPID' PLAN

108, Rue Jean Jaurès - MONTATAIRE



Tout pour le Bureau d'Etudes

TIRAGE DE PLANS ET TIRAGE OFFSET
PHOTOCOPIES

MA MAISON - MON JARDIN

G. NOYELLE

37, Rue de la République - MONTATAIRE - Tél. 455.21.07

DES REMISES CONSTANTES DE 30 % SUR LES PAPIERS PEINTS
20 % SUR LE RIPOLIN - RIPOLAQUE - RIPOMAT bte 3/4 l. et 3 l.

Cadeau à tout acheteur de Papier Peint et Peinture rapportant cette annonce

Centre Technique Automobile Montataire

GARAGE rue J. D. FAURÉ
(prolongement Rue des Écoles)

TOUS TRAVAUX SPÉCIAUX SUR VÉHICULES

Gérants associés : HEURTEUR-PARFAIT

Entretien, Réparations, Électricité, Contrôle Train avant VOITURES TOUTES MARQUES
Pièces détachées, Accessoires, Pneus

Les classes de neige

L'Etat qui réduit d'année en année sa subvention laisse à la charge des Municipalités le financement total.

C'est là encore une difficulté de plus, car si la participation des parents est de 250 Frs, le prix de revient d'un enfant pour 27 jours est de 820 Frs.

Dans ce prix de revient sont incorporés :

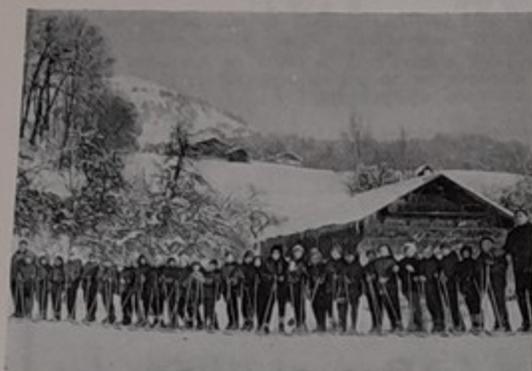
- Les frais de séjour au Châlet.
- Les frais de transport.
- Les frais d'enseignement du ski.
- Les frais pédagogiques.
- L'achat du matériel et de l'équipement.
- L'entretien du matériel et de l'équipement.
- Les frais éducatifs, de pharmacie, etc...

C'est pourquoi la Municipalité de Montataire demande la création d'une véritable caisse de prêts et d'équipements aux collectivités locales. Bien entendu, nous continuerons à réclamer la réforme démocratique que les élus réclament en vain depuis des années.

Nous devons rester vigilants pour la poursuite de ces classes de neige, car nous pensons que, non seulement ces séjours profitent au maximum à l'enfant, mais que c'est aussi pour lui un tournant important dans sa vie, l'éveil d'un sens de la responsabilité, la vie en collectivité, et pour beaucoup la connaissance de la nature dans toute sa beauté, et nous remercions les institutrices et les instituteurs qui, sur le plan intellectuel comme sur le plan affectif, apportent à l'enfant l'impression d'une grande famille, sans oublier Monsieur GOBERT, Secrétaire du Comité, toujours prêt à offrir son aide aux besoins de tous.

La Municipalité de Montataire pense que les parents qui ont permis à leurs enfants de passer un mois de liberté afin de réaliser un équilibre harmonieux entre le cerveau et le muscle, la contrainte et la détente, et le souvenir d'un mois bien rempli dans leur vie d'enfants, ont fait confiance aux élus qui sont et resteront toujours au service de la population laborieuse de Montataire.

J. VANDENBROCK.



C'est en 1957 que, pour la première fois, les enfants de Montataire ont bénéficié des classes de neige.

En 1973, environ 110 enfants, partagés en 4 classes, ont pris la direction de la neige, dont 3 à Samoëns et 1 à Saint-Jeoir, de Janvier à Mars.

Si la Municipalité se félicite de ces départs, elle déplore qu'un nombre restreint d'enfants participent à ces séjours d'un mois dans un climat sain, un esprit de camaraderie, un sens d'observation, où chaque enfant s'émerveille devant la beauté de la nature, où chaque chose prend à leurs yeux un sens profond et inoubliable.

Ce chemin se trouve aujourd'hui barré par des problèmes de financement.

Une journée à Samoëns...

vue par 3 enfants...

... Dès 7 h. 45, la maîtresse vient nous réveiller. Nous nous levons, nous allons dans la salle de bain. Ensuite nous nous habillons. Une élève ouvre les fenêtres, les volets et nous faisons notre lit...

... Nous nous asseyons et nous sortons notre matériel d'école. La maîtresse nous dit de sortir notre cahier de brouillon et de faire les opérations qu'elle a mises au tableau. Déjà la récréation, nous nous amusons à glisser sur la neige poudreuse. Nous fabriquons des bonshommes de neige et nous nous livrons à des batailles acharnées...

... Aujourd'hui samedi, c'est le jour de la grande veillée ; les autres jours nous jouons une demi-heure seulement, à la poupée, aux cartes ou bien nous écrivons à nos parents deux fois par semaine. Les tables les unes sur les autres, les bancs autour, et voilà nous pouvons jouer à plusieurs jeux amusants...

Biblio E. Turck

Budget culturel 1973

Un projet qui doit être réalisé cette année :

La Bibliothèque Elsa Triolet aux Martinets

Quelles sont les réalisations et activités essentielles qui se dégagent du budget 1973 en ce qui concerne les activités culturelles ?

LA BIBLIOTHEQUE ELSA TRIOLET

L'aménagement de cette bibliothèque était prévu pour 1972. Mais, n'ayant pu obtenir de subvention du Ministère de l'Education Nationale, ce projet n'a pu être mené à bien.



Ces subventions nous sont promises pour 1973. Elles représenteront un montant de 93.805 Frs sur une dépense totale d'environ 220.000 Frs, c'est-à-dire que la ville devra supporter près de 60 % de la dépense.

Mais nous n'avons pas encore à ce jour (10 Avril) l'arrêté du Préfet nous attribuant ces subventions, ce qui ne permet pas encore de commencer la réalisation de ce projet.

Et pourtant, cette bibliothèque dans le quartier des Martinets est un besoin ! La meilleure preuve est l'affluence, notamment d'enfants, à l'annexe ouverte en Octobre dans une classe de l'école Jacques Decour.

Nous avons prévu également l'agrandissement de la partie enfantine de la bibliothèque Paul Eluard, rue des Déportés. Mais en raison des difficultés faites par l'Etat aux communes, et pour ne pas alourdir davantage les impôts locaux, nous avons reporté à plus tard la réalisation de ce projet.

LE CENTRE DE LOISIRS

Près de 800 enfants ont fréquenté le Centre de Loisirs pendant les grandes vacances 1972, plusieurs centaines

aux vacances de Pâques et plus d'une centaine les mercredis. Cette réalisation sociale et culturelle, fort appréciée des familles de Montataire, est pratiquement entièrement à la charge du budget communal. L'Etat est TOTALEMENT défaillant pour les subventions, il se contente de publier des textes pour l'essentiel inapplicables, faute de moyens.

Pour 1973, le budget de la ville de Montataire doit prévoir une somme de 165.000 Frs pour faire face aux dépenses du Centre de Loisirs.

Le Conseil Municipal avait envisagé de créer un Centre aéré, permettant d'accueillir, pendant les vacances de Pâques et en Juillet-Août, les enfants toute la journée avec repas le midi. Ce projet demandant une étude très complète et aussi de dégager des moyens financiers plus importants, sera réalisé en 1974.

LES ATELIERS MUNICIPAUX D'EXPRESSION ARTISTIQUE

Ces ateliers de dessin, de musique, de danse, rassemblent un nombre d'enfants grandissant.

Par ces activités, beaucoup ont découvert un moyen d'expression artistique qui contribue à leur formation et à leurs loisirs. Là encore la Municipalité doit assurer tout le poids financier de ces réalisations qui devraient être dispensées, avec du personnel qualifié et des moyens, par l'Education Nationale.

Il en coûte au budget communal près de 50.000 Frs.

Ce sont là quelques exemples de réalisations et activités culturelles prévues dans le budget 1973.

A cela s'ajoutent bien sûr les dépenses de fonctionnement des organismes culturels, les subventions aux organisations culturelles, dont 60.000 Frs à la Maison des Jeunes et de la Culture, 27.000 Frs au Centre Culturel Communal. Des améliorations diverses et l'entretien des bâtiments communaux comme le Palace.

Il serait sans doute nécessaire de faire plus, mais la part « culturelle » dans le budget de la ville de Montataire est de 5,10 % alors que l'Etat ne consacre que 0,67 %.

On mesure à ces chiffres la carence du gouvernement qui refuse ainsi d'accorder les moyens pour que la plupart des Français puissent accéder à la culture et bénéficier ainsi de ses possibilités d'épanouissement de l'homme.

La politique de la Municipalité de Montataire est toute différente, mais elle ne peut réaliser que dans la mesure de ses possibilités.

Là encore c'est une autre politique qui est nécessaire, celle notamment contenue dans le Programme Commun de la Gauche dont l'axe essentiel est de satisfaire mieux les besoins de l'homme dans tous les domaines.

Michel ROGER.

Garage DEBUQUOY

Concessionnaire SIMCA-CHRYSLER-FRANCE

Station-Service "ESSO"

ouverte jour et nuit

Route de Chantilly - CREIL
Tél. 455.11.50 - 455.13.44

AUTOMARCHÉ PERMANENT

Toutes marques - Tous modèles
Révisés et garantis

SERVICE ENTRETIEN - OUTILLAGE MODERNE
REPARATIONS - TOLERIE - PEINTURE
PIECES DETACHEES - ACCESSOIRES - PNEUS

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

BONNIEC Henri

51, rue des Déportés 60160 MONTATAIRE

CAFÉ - ÉPICERIE

Chez Michel BIONNE

75, rue Victor Hugo 60 - MONTATAIRE

Tél. 455.07.62

TOUS LES RÉSULTATS SPORTIFS DU DIMANCHE

INSTALLATIONS SANITAIRES

Accessoires de salles de bains
COUVERTURE PLOMBERIE SANITAIRE

ENTREPRISE J. DEFRANCE

25, rue A. Ribot
60 NOGENT-SUR-OISE Tél. 455.08.58

TRAVAUX PUBLICS
OUVRAGES D'ART
CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES
BÉTON ARMÉ

Etablissements BRUYÈRE

14, rue de Prony - PARIS (17^e)
DIRECTION DE CREIL, Route de Creil
à SAINT-LEU - Tél. 455.03.12
Boîte Postale N° 8

Société GODART, Père & Fils

TRANSPORTS et DÉMÉNAGEMENTS

87, Rue Jean-Jaurès - MONTATAIRE Tél. 455.12.79

DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 1973

**LA CAISSE D'ÉPARGNE
DE MONTATAIRE**

est à votre service tous les Jours
(sauf Lundi)
de 10 à 12 heures et de 14 à 15 heures

LES PLACEMENTS les plus rentables
les plus sûrs

LES PRÊTS aux taux les plus
avantageux

Là où est l'écureuil...



MIROITERIE MODERNE DE L'OISE

Bâtiment Ins. de Mag.

GROS

DETAIL

88, rue Jean Jaurès

MONTATAIRE

Tél. 455.07.94

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

BABILOTTE Roland

Rue du Colonel Fabien (Ex Sentier du Stade)

60 - MONTATAIRE - Tél. 455.27.43

Accueil des enfants pendant les congés scolaires

La Municipalité de Montataire depuis longtemps déjà se préoccupe de l'accueil des enfants durant les jours de vacances pour deux raisons impérieuses :

- Assurer la surveillance des enfants dont les parents travaillent.
- Organiser leurs loisirs en leur permettant de s'adonner à des activités créatrices et éducatives.

Pendant les vacances de Pâques, aux mois de Juillet et Août, le mercredi, le Centre de Loisirs ou « patronage » fonctionne de 13 h. 30 à 18 heures.

Conscients des problèmes des familles qui travaillent, les élus ont compris la nécessité d'accueillir les enfants au Centre durant la journée entière, en leur permettant même d'y prendre leur repas du midi.

Pour atteindre cet objectif, la Commission a étudié un projet de création d'un Centre aéré, et a demaqué au Préfet de l'Oise son inscription dans le cadre du VI^e Plan d'équipement.

La réponse fait mention de l'impossibilité d'envisager le financement d'ici à 1975 : **C'est-à-dire prise en considération du projet au début du VII^e plan.** Et quand on sait que les plans sont réalisés à 60 % au maximum, nous avons beaucoup de doutes et nous aurons besoin de tout le poids des parents pour que ce projet se réalise.

Vous comprenez bien que, sans les subventions de l'Etat, il n'est pas possible de construire un tel centre. Son coût se répercuterait en totalité sur les impôts locaux. Or, les élus au Conseil Municipal ont pris la décision de ne pas augmenter ces impôts pour ne pas porter atteinte au budget des familles.

Doit-on pour autant attendre, pour envisager l'accueil des enfants toute la journée, la construction d'un Centre aéré ?

La Commission est en train d'étudier comment avec les moyens existants : Petit Château, Ecoles, cantine, etc... il serait possible, dès 1974, peut-être avant, de faire fonctionner le patronage en Centre aéré.

Il faut dire que sans l'aide de l'Etat, avec seulement une aide de la C.A.F.O., nous nous heurtons à un problème financier important.

Comme vous le lirez par ailleurs, la cantine a un gros budget, et il faudra l'augmenter si l'on veut faire manger les enfants pendant les périodes de vacances scolaires.

A cela va s'ajouter la rémunération des moniteurs, le problème des transports, etc... En 1972, les dépenses du Centre de Loisirs se sont élevées à plus de 15 millions d'anciens francs, sans compter les dépenses indirectes : entretien des bâtiments, paie du personnel technique, frais d'administration, etc...

La question est donc la suivante, et il sera possible de trouver une solution : Comment aider au mieux les parents de notre cité, sans que cela se traduise par des charges accrues sur leur budget ?

C'est à nous, c'est à vous à nos côtés, d'agir pour exiger que les pouvoirs publics accordent des subventions afin de vous aider à résoudre le problème de l'accueil des enfants en dehors des jours de classe.

Michel DUBOS.

ENTREPRISE

LECHOPIED André

27, Rue Désiré-Véret - 60-NOGENT-SUR-OISE
Téléphone 455.27.85

MAÇONNERIE - BA - CARRELAGE - PLATRERIE
TERRASSEMENTS - DÉMOLITIONS - TRANSPORTS
LOCATIONS PELLE LY 80 - CAMIONS 15 t. et 10 t.
à l'heure ou au mètre cube

L'EAU
c'est la spécialité de la
LYONNAISE DES EAUX

production - distribution
assainissement
gestion des services municipaux
LA LYONNAISE DES EAUX
à votre service
dans votre région

DIRECTION RÉGIONALE :

24, Rue de Gouvieux, 24
CHANTILLY - Tél. 457.24.00



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

RADIO - TÉLÉVISION
ÉLECTRO - MÉNAGER

ETS SAROUILLE

2, rue V. Hugo et 2 ter, rue Roger Duplessis
LIANCOURT
Tél. 456.04.01 et 05.06



Guides des Orfèvres

DARBIER-REVAUX

Hodogier-Joillier

Tél. 455.40.90

PLACE CARNOT - CREIL

Vous souhaitez une coiffure qui mette en valeur votre charme, votre personnalité, votre beauté...



au Salon

ROSA coiffure

- Tous les soins du Cheveu
- Produits de beauté

9, Rue de la République

MONTATAIRE Tél. 455.12.28

CARTE DE FIDELITE

ASSURANCES

- ▼ Accidents
- ▼ Incendie
- ▼ Vie



Gilbert GRISON

Agent Général du Groupe ZURICH

13, Rue Finsterwalde

Tél. 455.05.76

MONTATAIRE

berliet



le spécialiste du poids lourd

Concessionnaires :

Ets GUILLUMMETTE

Tél. COMPIEGNE 440.07.00
CREIL 455.29.79
SOISSONS (23) 53.06.22



Entreprise J. GUYOT s.a.

MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS - V.R.D.

69, rue Victor Hugo - 60 - CREIL - Tél. 455.00.23

DROGUERIE - QUINCAILLERIE - MÉNAGE - ÉLECTRO-MÉNAGER
Le Spécialiste pour l'Agencement et le Confort de votre Foyer

ARC-EN-GIEL

3 MAGASINS A VOTRE SERVICE : 6, Place Carnot - CREIL-VILLE
3, Pl. Franklin Roosevelt - CREIL-PLATEAU - 5, Pl. Auguste Génie - MONTATAIRE

Pompes Funèbres Générales

Bureaux : 38, rue de la République à CREIL
Tél. 455 02.05

Fournitures Générales pour l'Automobile et l'Industrie
Réparation tous Radiateurs

ETS F. GRUBIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 200.000 F.

18, rue des Lombards, Tél. 440.19.46, 60 COMPIÈGNE
12 bis, rue Henri-Pauquet, Tél. 455.00.06, 60 CREIL

GROSSISTE

Centre de loisirs municipal



Le Centre de Loisirs Municipal fonctionnera pour les enfants de 5 à 14 ans, pendant les congés scolaires de Juillet et Août, du Lundi 2 Juillet au Vendredi 31 Août inclus.
Si vous souhaitez y envoyer votre enfant, veuillez remplir et retourner **avant le 23 Juin**, le questionnaire suivant, soit :
— En Mairie (Etat Civil), à la Bibliothèque P. Eluard ou à l'annexe des Martinets, ou au Service Municipal Jeunesse et Culture (Cinéma Palace).
Toutes précisions quant au groupe, au lieu de rassemblement, à l'équipement de votre enfant vous seront alors données.

Le Maire, R. TRIN.

A DECOUPER ET A RETOURNER OBLIGATOIREMENT

Nom de l'enfant Prénom

Date de naissance Lieu

Ecole fréquentée Classe

Adresse

Nom et prénom du père Profession

Nom et adresse de l'employeur

N° d'immatriculation à la Sécurité sociale :
du père de la mère

N° Allocataire à la C.A.F.O.

(joindre justificatif du paiement de Mai)

Nombre d'enfants à charges : Nombre d'enfants fréquentant le Centre de Loisirs :

Assurance responsabilité civile : OUI NON

Scolaire A.E. N° Police

Familiale Compagnie N° Police

Entre 14 et 18 heures, où peut-on joindre les parents ? Téléphone :

Nom du médecin traitant :

Contre indications médicales :

attention

NOUS VOUS DEMANDONS DE REMPLIR SOIGNEUSEMENT CE QUESTIONNAIRE ET CETTE AUTORISATION.
CE DOCUMENT DEVRA NOUS ÊTRE RETOURNÉ POUR LE 23 JUIN DERNIER DÉLAI.
SEULS LES ENFANTS INSCRITS SERONT ACCEPTÉS.

Je soussigné,

Responsable de l'enfant

1°) Demande l'inscription de mon enfant au Centre de Loisirs pour les vacances de Juillet et Août et l'autorise à participer aux différentes activités proposées par les organisateurs.
2°) Certifie exact les renseignements portés sur cette fiche.
3°) Décharge les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir AVANT ou APRES les heures d'ouverture ou de fermeture du Centre de Loisirs.
4°) Autorise les organisateurs à prendre toute mesure nécessaire en cas d'urgence médicale.

A le
(signature)



à la Cantine



PIERRES DE TAILLE DE TOUTES NATURES
MOELLONS BRUTS ET TAILLÉS
VARIÉTÉS DE DALLAGES ET REVÊTEMENTS
EN PIERRES ET MARBRES
DÉCORATION - CHEMINÉES EN PIERRE

ROCAMAT

Anciens Ets Civet, Pommier, Dubourdiou et Pagani
150, Bd Massena PARIS (XIII) - Tél. 588.57.58

Société Anonyme - au Capital de 16.310.800 F.

Dans l'Oise :
Carrières, usines et dépôts à St-Vaast-lès-Mello
(Tél. 455.27.02) et Saint-Maximin (Tél. 455.96.02)

La cantine scolaire municipale rend service à un très grand nombre de familles de Montataire. Le nombre de repas servis pour l'année scolaire 1972 le justifie :

- 68.560 repas payants,
- 3.309 repas gratuits.

La commission cantine se réunit chaque mois pour établir ensemble les menus. Remarques, suggestions et améliorations y sont apportées.

Les prix des repas, malgré les charges de plus en plus nombreuses (Ex. T.V.A.) ont pu être jusqu'à présent maintenus à 3 Frs et 3 Frs 50.

Les prix de revient ci-dessous montrent clairement les difficultés que nous rencontrons, et les efforts faits par notre Municipalité pour maintenir les tarifs demandés aux familles :

Exemple : Prix de revient d'un repas, en fournitures uniquement, avec :

- Poulet : 3,86
- Porc : 3,79
- Œufs : 1,54
- Veau : 4,24
- Bœuf cocotte : 3,16
- Dindonneau : 3,00
- Saucisse : 3,00
- Poisson : 1,78
- Langue : 3,27

A cela s'ajoutent naturellement toutes les autres charges dont voici 2 exemples :

- Personnel : 192.743,06 — Transport des élèves : 25.637,00.

Néanmoins, les élus, conscients des nombreuses difficultés rencontrées par les familles laborieuses de Montataire renouvellent le souhait de maintenir les mêmes tarifs.

Pour cela, nous envisageons la réalisation d'une cuisine centrale et de réfectoires dans le maximum de groupes scolaires.

Ceci ne pourra être effectué dans l'immédiat, cette réalisation restant pour l'essentiel à la charge de la Municipalité. Ainsi la carence gouvernementale nécessiterait une augmentation des impôts, ce qui viendrait encore aggraver la situation financière des familles.

Grand GARAGE des OBIERS

Concessionnaire CITROEN AUTOBIANCHI

Gérant de la S.A. Bassot et Bonvillain

22, rue Faidherbe NOGENT-SUR-OISE

Tél. 455.12.62 - 05.24 - 12.74

CITER Location voitures sans chauffeur

Station-Service et pneumatiques

61, rue Gambetta - CREIL - Tél. 455.01.42

MAZOUT - CHARBONS

en tous genres

CUVES avec robinet ou pompe

D. LEMAIRE

53, rue des Ecoles

MONTATAIRE

Tél. 455.11.32



LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

LA BANQUE DE CEUX QUI DEMANDENT PLUS A LA VIE

vous propose

- Son compte sur livret Intérêt 4,25 % + Prime 0,25 %
- Son plan d'Épargne Logement 7 % net d'impôt Assurance gratuite
- Son programme de fructification d'Épargne "SEMAILLES"

***Pour la Société Générale
votre intérêt est capital***

ouvert du Mardi au Samedi inclus

6, PLACE A. GÉNIE
MONTATAIRE

Tél. 455.18.11

DE LA PISTE DE JET...

...A L'ALLÉE DE JARDIN



13, Rue G. de Parseval Zace - SENLIS - Tél. 453.04.70

Siège Social : 39, Rue du Colisée PARIS (8^e) Tél. 359.39.63



69, rue Gambetta, 60-CREIL Tél 455.06.63

Tous les Rideaux et Doubles-Rideaux et Tringles à vos mesures - Devis gratuit

TOUTE LA LITERIE TRECA

COUVERTURES - Toutes les grandes marques
Capricorne - Sole Mio - Good Nigh, etc...

LES PARURES DE LIT

FRANC OR - ANNE DE SOLENE - LES TROIS
JONQUILLES - LES TROIS SAPINS -

**TOUT LE LINGE DE MAISON
POUR LA TABLE**

Les jolis Services, pur lin ou pur fil
CLAIR DECOR - FRANC-OR
ANNE DE SOLÈNE
Service TRIOMPHE en Florgalle et Courtelle
TAPIS PELTEX - KADOURA - BALSAN

**TOUTE LA CHEMISERIE
VÊTEMENTS PROFESSIONNELS**